



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.70

PV N° 15 DU SAMEDI 30/11/2024

Réunion du 25 novembre 2024

CHALLENGE DEPARTEMENTAL FUTNET : INSCRIPTIONS

Afin de promouvoir le « Futnet » (tennis-ballon) au sein de notre District, nous vous invitons au Challenge Départemental Futnet en Triple (3vs3) ouvert à tous et toutes les licencié(e)s. L'engagement est gratuit.

Ce challenge se déroule sur 3 dates (1 par mois) sur 2 secteurs (Nord et Sud) pendant la période hivernale, avec un cumul de points à chaque participation du club.

A l'issue de cette phase de secteur, les équipes seront qualifiées pour une finale départementale (**27 février**) puis académique (**15 mars**).

Nous vous encourageons à mobiliser vos joueurs(ses) et à inscrire vos clubs à cet événement organisé pour la première fois dans la Loire !

Lien d'inscription du Google Form : <https://forms.gle/EHc933NdEDQDCSp48>

CDOS LOIRE

Dispositif de financement d'équipements en direction des clubs sportifs Région Auvergne - Rhône-Alpes

La Région Auvergne - Rhône-Alpes a mis en place un dispositif "Financer l'équipement sportif de mon club" à destination de toutes les associations sportives « loi 1901 » dont le siège social est situé sur le territoire d'Auvergne - Rhône-Alpes et qui relèvent d'une fédération sportive agréée par l'Etat. Le club doit posséder une école de jeunes ou mener une action en faveur des jeunes et/ou être conventionné avec la Région, au titre de son dispositif « Pass' Région ».

En fonction de la nature du projet, la Région pourra prendre en charge une partie de l'acquisition d'équipements et de matériels.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce dispositif à l'adresse : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/financer-lequipement-sportif-de-mon-club>, et à prendre contact par mail avec la Direction du Sport, de la Jeunesse et des Seniors, equipementclubsportif@auvergnerhonealpes.fr, pour plus d'informations

PASS SPORT COMMENT SE FAIRE REMBOURSER

Je dispose de mon compte asso

- 1/ Je me connecte à mon compte asso
- 2/ Je saisis/mets à jour les activités de ma structure qui sont éligibles au Pass Sport
- 3/ Je saisis/mets à jour les affiliations de ma structure aux fédérations sportives éligibles au Pass Sport ou les agréments JEP ou sport
- 4/ Je saisis/mets à jour le RIB de ma structure
- 5/ Je saisis les codes Pass Sport qui m'ont été transmis par les adhérents

Je n'ai pas encore créé mon Compte asso

- 1/ Je crée mon compte asso
 - 2/ J'intègre ma structure dans mon compte asso
- Et vous suivez les opérations 3 – 4 – 5

A ne faire qu'une seule fois (sauf changement de RIB ou nouvelle affiliation)

Les Pass Sport vous sont remboursés mensuellement, avec un délai **de 30 à 45 jours**

Vous avez jusqu'au **31 décembre 2024** pour les saisir

Informations : <https://pass.sports.gouv.fr/>

Contacts

Julie DEBROCK – référente Pass Sport julie.debrock@ac-lyon.fr

Valérie VALENTIN – référente administrative valerie.valentin@ac-lyon.fr

CLAIREFONTAINE

Pour information

Le weekend des bénévoles à Clairefontaine est programmé les **samedi 15** et **dimanche 16 mars 2025**.

Le District de la Loire de Football vous communiquera des informations complémentaires ultérieurement sur le sujet